

**Madame, Monsieur**

**Objet : Extension de la collecte sélective et modification des fréquences de collecte**

Madame, Monsieur,

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le SIRTOM de la Région de Brive s'est engagé vers une nouvelle gestion des déchets permettant de trier tous les emballages et simplifier votre geste, augmenter le volume des déchets recyclables et diminuer celui des ordures ménagères résiduelles incinérées.

Aussi, je vous informe que nous allons procéder à **une collecte du tri** en mettant à votre disposition l'équipement nécessaire **pour y déposer EN VRAC tous vos emballages ménagers recyclables** :

↳ soit un **bac individuel à couvercle jaune pour une collecte en porte à porte**. Elle débutera le **JEUDI 07 JANVIER 2021** selon une fréquence de collecte de 15 jours, soit les **JEUDIS DES SEMAINES IMPAIRES** (voir calendrier au verso)

↳ soit un **bac collectif à couvercle jaune pour une collecte en point de regroupement** situé à proximité de votre habitation

La mise en place de ces nouvelles collectes engendre une diminution des fréquences de ramassage des ordures ménagères. **A compter du JEUDI 14 JANVIER 2021, la collecte des ordures ménagères s'effectuera les JEUDIS DES SEMAINES PAIRES** selon une fréquence de **15 jours** (voir calendrier au verso).

Si vous avez un surplus de déchets (ordures ménagères ou tri) et que vous ne pouvez pas attendre 15 jours, nous vous rappelons que des **bornes enterrées** sont à votre disposition pour déposer **à tout moment** vos déchets (ordures ménagères, emballages ménagers, papiers, verre).

Pour le dépôt des ordures ménagères en **sacs plastiques noirs** dans la borne spécifique, un **badge nominatif** permettant l'ouverture de la trappe sera nécessaire. Pour obtenir votre badge, contactez votre mairie ou nos services au N° Vert 0800 204 054 (appel gratuit).

Afin de vous accompagner au quotidien dans la gestion de vos déchets ménagers, je vous invite à consulter notre guide des déchets et notre site internet [www.sirtom-region-brive.net](http://www.sirtom-region-brive.net)

En vous remerciant de votre implication, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs et dévoués.

Le Président



Y. Laporte

# Mon calendrier de collecte



Ordures Ménagères



Collecte Sélective



Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet	
1	V	53	1 L	5	1 L	9	1 J		1 S	Férié	1 M	1 J	
2	S		2 M		2 M		2 V		2 D		2 M	2 V	
3	D		3 M		3 M		3 S		3 L	18	3 J	3 S	
4	L	1	4 J		4 J		4 D		4 M		4 V	4 D	
5	M		5 V		5 V		5 L	Férié	14	5 M	5 S	5 L	27
6	M		6 S		6 S		6 M		6 J		6 D	6 M	
7	J		7 D		7 D		7 M		7 V		7 L	7 M	
8	V		8 L	6	8 L	10	8 J		8 S	Férié	8 M	8 J	
9	S		9 M		9 M		9 V		9 D		9 M	9 V	
10	D		10 M		10 M		10 S		10 L	19	10 J	10 S	
11	L	2	11 J		11 J		11 D		11 M		11 V	11 D	
12	M		12 V		12 V		12 L	15	12 M		12 S	12 L	28
13	M		13 S		13 S		13 M		13 J	Férié	13 D	13 M	
14	J		14 D		14 D		14 M		14 V		14 L	14 M	Férié
15	V		15 L	7	15 L	11	15 J		15 S		15 M	15 J	
16	S		16 M		16 M		16 V		16 D		16 M	16 V	
17	D		17 M		17 M		17 S		17 L	20	17 J	17 S	
18	L	3	18 J		18 J		18 D		18 M		18 V	18 D	
19	M		19 V		19 V		19 L	16	19 M		19 S	19 L	29
20	M		20 S		20 S		20 M		20 J		20 D	20 M	
21	J		21 D		21 D		21 M		21 V		21 L	21 M	
22	V		22 L	8	22 L	12	22 J		22 S		22 M	22 J	
23	S		23 M		23 M		23 V		23 D		23 M	23 V	
24	D		24 M		24 M		24 S		24 L	Férié	21	24 S	
25	L	4	25 J		25 J		25 D		25 M		25 V	25 D	
26	M		26 V		26 V		26 L	17	26 M		26 S	26 L	30
27	M		27 S		27 S		27 M		27 J		27 D	27 M	
28	J		28 D		28 D		28 M		28 V		28 L	28 M	
29	V				29 L	13	29 J		29 S		29 M	29 J	
30	S				30 M		30 V		30 D		30 M	30 V	
31	D				31 M				31 L	22		31 S	

Jours fériés

Le Sirtom vous rappelle l'organisation concernant les jours fériés :

Si votre jour de collecte «tombe» un jour férié : la collecte est reportée ou avancée au mercredi de la même semaine